



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MAI 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 3 mai 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 16 mai 2011

REHABILITATION DU FORT FOUCAULT -  
AVENANTS N°2 POUR LES LOTS 1, 3, 4 ET 7  
DES MARCHES DE TRAVAUX

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
16 mai 2011

**Président :**

**M. Pascal DUFORESTEL, 1<sup>er</sup> Adjoint**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** - Mme Nathalie SEGUIN

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD jusqu'à 19h35 (son arrivée)
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Nicole IZORE donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS
- Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD à partir de 19h35.

**Excusés :**

- Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

***Conseillers :***

- Mme Maryvonne ARDOUIN

**PATRIMOINE ET MOYENS**

**REHABILITATION DU FORT FOUCAULT - AVENANTS N°2 POUR  
LES LOTS 1, 3, 4 ET 7 DES MARCHES DE TRAVAUX**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

le Conseil municipal lors de ses séances :

- du 31 mai 2010 a approuvé les marchés de travaux des lots n° 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 pour la réhabilitation du Fort Foucault ;
- du 17 décembre 2010 a approuvé les avenants n°1 pour les lots 1, 3, 4, 6, 7 et 8 des marchés de travaux.

En raison d'adaptations techniques inhérentes aux travaux d'un bâtiment à caractère particulier et à la demande du contrôleur technique, des travaux additionnels ont été chiffrés.

Ces travaux supplémentaires sont liés :

- à la découverte de désordres sur l'escalier extérieur en pierre qui devra être consolidé ;
- aux sciages de pierres pour permettre la pose de menuiseries ;
- à la remise en état de façades en pierres naturelles découvertes après démolition de doublages ;
- aux désordres sur le conduit de fumée de la chaufferie qui obligent l'entreprise à modifier le tubage prévu ;
- à une partie des appareils sanitaires qui devaient être reposés en récupération et qui présentent des défauts imposant leur remplacement par des appareils neufs ;
- au doublage de certains murs en mauvais état ;
- à l'extention d'un parquet neuf sur le palier de l'escalier en remplacement du parquet existant en mauvais état.

D'autre part des contraintes financières imposent la suppression de certaines prestations, qui entraîneront des moins-values.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prestations initiales nécessitent l'établissement d'avenants.

La tranche ferme est réceptionnée. Les avenants concernent les travaux sur les tranches conditionnelles n°2 et 3.

Le montant des marchés initiaux est modifié de la manière suivante :

N°	Lots	Entreprises	Montant en € TTC marchés initiaux	Montant en € TTC avenants précédents TF	Montant en € TTC avenants en cours			Montant total en € TTC marchés + avenants
					TC2	TC3	%	
1	Maçonnerie démolition	Troubat	73 553,41	9 116,49	6 637,67	1 575,49	11.16	90 883,06
3	Planchers menuiseries intérieures bois-parquets	Audis	119 656,27	2 110,74	-2 151,96	-2 451,52	3.84	117 163,53
4	Cloisons sèches plafonds isolation thermique	Audis	75 903,54	3 124,20	81,22	0	0.001	79 108,96
7	Chauffage ventilation plomberie sanitaire	SNGC	60 828,64	3 932,81	2 711,31	1 994,01	7.73	69 466,77

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n°2 pour les lots 1, 3, 4 et 7
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits avenants aux marchés de travaux.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 42  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Nicolas MARJAULT**